

Résolution présentée par la délégation de la

Palestine

Thème Conflits et sécurité internationale

Concerne L'incapacité de l'ONU, malgré le pouvoir qui lui est conféré, de faire respecter les résolutions prises

L'Assemblée Générale,

Constatant le nombre de résolutions acceptées par l'ONU, mais non appliquées par les États membres concernés,

Surpris du manque de considération accordé à l'Organisation des Nations Unies

Lassé de l'hyperpuissance de certains États Nations, s'estimant au-dessus des lois

Espérant une reconsidération des pays dominés

Nourrissant l'espoir qu'une forme d'égalité entre États est possible

Estimant le blocus comme unique moyen susceptible d'impacter le plein pouvoir des États Nations dominants

Décide de rajouter à la charte des Nations Unies, un principe de non-collaboration avec les États membres ne respectant pas les résolutions approuvées par la dite organisation internationale.

Le texte français fait foi